



La science au service de l'Homme
Pourquoi et comment l'enseigner ?

DOSSIER D'INSCRIPTION

Journées d'étude nationales
Angers, les 19 et 20 novembre 2008



PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

Enseignant ou personnel de droit privé, adressez-vous – sans tarder – à votre chef d'établissement ou responsable d'organisme.

1. PERSONNEL DE DROIT PRIVÉ ou SALARIÉ D'ORGANISME

La procédure de prise en charge par l'Opca-EFP sera la suivante :

1. L'employeur envoie le contrat de prestation OPCA à l'IFUCOME

IFUCOME
Pôle Entreprise et Formation
17 rue Merlet de la Boulaye
BP 10808
49001 Angers Cedex 01

2. L'organisme de formation le remplit et le retourne à l'employeur avec le programme de la formation
3. L'employeur envoie à l'OPCA-EFP la demande de prise en charge ainsi que le contrat de prestation signé par l'organisme de formation et le programme
4. L'Opca-EFP donne l'accord ou le refus de prise en charge à l'employeur
5. L'Opca-EFP envoie copie de son accord à l'organisme de formation
6. L'organisme de formation envoie la facture et la liste d'émargement à l'Opca-EFP.

Les formulaires nécessaires à la demande de financement peuvent être téléchargés sur le site de l'Opca-EFP : <http://www.opcaefp.fr>.

2. ENSEIGNANT

La prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement se fait à condition de s'inscrire sur eneris (<http://www.eneris.org/>). Le numéro de la formation est : **09750350**.

Cette démarche génère un dossier de départ en formation (DDF) qu'il convient de retourner signé pour l'autorisation de départ en formation.

Il est souhaitable de faire l'inscription sur eneris dès que possible.

3. AUTRES SITUATIONS

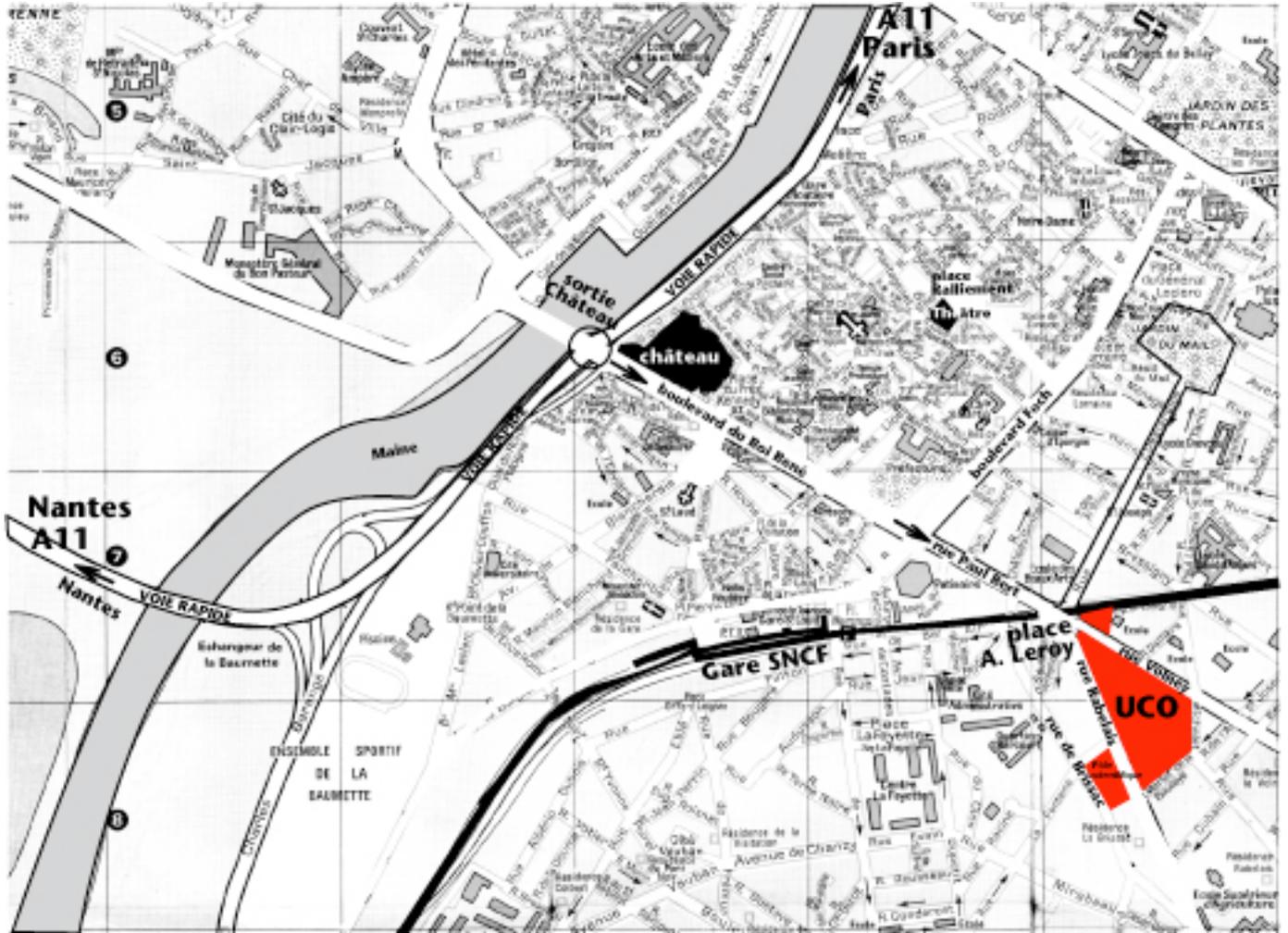
La prise en charge des frais peut parfois être pris en charge sur les fonds propres de l'établissement ou de l'organisme, ou encore correspondre à un engagement financier personnel.

L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

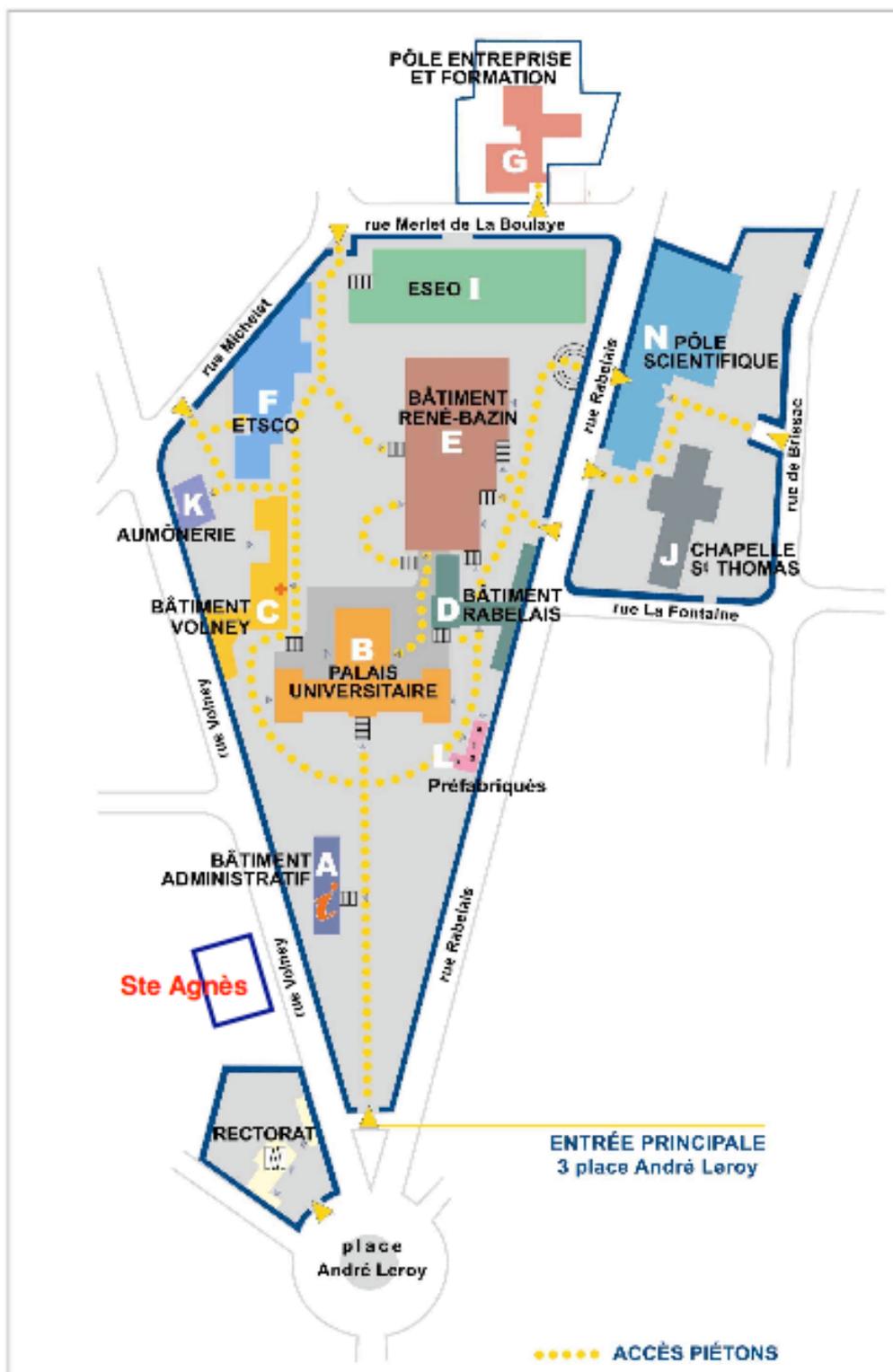
Elle sera effective avec le retour de la fiche correspondante ci-jointe au SGEC
SGEC – Mission Enseignement et Pédagogie
La science au service de l'Homme
277 rue Saint-Jacques
75240 PARIS CEDEX 05

Cette fiche comprend également la réservation des repas. Ces repas sont pris en charge par le Sgec.

PLAN D'ACCÈS



UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST



Tél. : 02 41 81 66 00



www.uco.fr